

Argentan

INTERCOM

JOURNAL TRIMESTRIEL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'ARGENTAN

JUILLET 2012 - N°26

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Pour un développement à l'échelle du territoire

La Communauté de Communes du Pays d'Argentan va élaborer et mettre en œuvre un Plan Local d'Urbanisme intercommunal d'ici 2015.
Un outil stratégique pour une évolution équilibrée du territoire.



SUR PAROLE

Émeric Martin,
chercheur d'or

Page 3



CULTURE

Dix ans
d'expositions d'été

Page 4



ASSAINISSEMENT

Trois communes
raccordées au réseau

Page 8



ENTRE NOUS

Travaux, culture, urbanisme... la CDC est toujours en action



Le propre d'une collectivité est de toujours se projeter au-delà de l'immédiat, de penser à ce que nous voulons pour notre territoire à 5, 10 ans et plus. Cet état d'esprit a présidé en 2007 à l'adoption du zonage d'assainissement. Il voit aujourd'hui sa concrétisation dans la réalisation de réseaux d'assainissement collectif dans les communes. Après Fontenai-sur-Orne, les communes d'Anou-le-Faucon, Juvigny-sur-Orne et Saint-Loyer-des-Champs seront raccordées, dès la fin de l'année, à la station d'épuration de Beaulieu.

C'est ce même impératif qui nous a conduit à décider de réaliser un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

Ce document de planification nous permettra d'anticiper le développement de notre territoire en veillant au maintien de l'équilibre entre les communes. Il permettra aussi un développement raisonné des bourgs et hameaux pour lutter contre l'étalement urbain et la périurbanisation tout en proposant de nouvelles conditions d'accueil. Une manière de répondre à notre priorité axée sur le développement économique et démographique de notre territoire.

Je souhaite que cette réflexion soit partagée par le plus grand nombre. Aussi, avons-nous prévu de faire des réunions publiques à l'issue de chaque étape importante de la procédure et je vous invite à y apporter votre contribution.

Je tenais également à saluer et à remercier Michel Onfray. Grâce à lui, la médiathèque accueille, chaque été, depuis maintenant 10 ans, des artistes de renommée internationale. Tous, y compris grâce aux ayants droits, nous ont fait l'honneur de revenir cette année pour une grande exposition rétrospective. Jusqu'à fin septembre, vous pourrez redécouvrir les œuvres de ces 10 artistes qui ont marqué la décennie.

Très bel été à toutes et à tous !

LAURENT BEAUVAIS

Président de la Communauté de Communes du Pays d'Argentan

SUR PAROLE Émeric Mar



À 39 ans, après 25 titres de champion de France et 69 médailles internationales, Émeric Martin s'entraîne 5 heures par jour dans l'objectif des jeux paralympiques de Londres, en août prochain. Les quatrièmes de sa carrière. Cet Argentanais et Ornaïs s'investit depuis près de 20 ans dans la vie locale, avec l'idée de changer la vision des autres sur le handicap.

Nécrologie

Décès d'André Jidouard, figure emblématique d'Argentan



André Jidouard s'est éteint en avril dernier. Connu pour son implication dans le milieu associatif et sportif, il était avant tout un passionné et un amoureux d'Argentan. Grand collectionneur de cartes postales locales, il avait activement participé, en 2008, à l'exposition de la Médiathèque François Mitterrand « Balade en images en pays d'Argentan ». Mémoire vivante de tout un patrimoine, il était intarissable sur l'histoire de sa ville. Il laisse le souvenir d'un homme généreux, disponible, souriant, enthousiaste et d'une grande chaleur humaine.

tin, chercheur d'or



C'est un ornaïs pure souche. Enfance à Vimoutiers puis à Argentan, Émeric Martin n'a jamais quitté le département. « *J'aime vivre dans l'Orne. Mes vies familiale, professionnelle et sportive sont ici.* » C'est en 1992 que sa vie bascule. Un accident de la route le prive de l'usage de ses jambes. Un événement qu'il raconte avec beaucoup de recul, sans haine ni amertume. Il dit en avoir tiré tout le positif. « *Sans cet événement, je n'aurais jamais eu cette vie, réalisé tous ces voyages, atteint ce niveau sportif mondial.* ». Avec humilité, il oublie de dire aussi « *sans ce courage et cette volonté* » qui font évidemment partie du personnage. Parmi les personnes qui l'ont accompagné, il cite volontiers Laurent Launay, alors éducateur sportif à la ville d'Argentan mais surtout ancien entraîneur de l'équipe de France handisport. La reconstruction se fera alors

par le sport. « *Laurent m'a poussé à viser l'excellence à raison de deux entraînements par jour. J'étais un pongiste amateur. Avec lui, j'ai adapté mon jeu au fauteuil et à ma technique.* ».

Capitaine de la délégation handisport à Pékin

En 1995, à 21 ans, il entre dans l'équipe de France espoir. Premiers championnats d'Europe, et première victoire. Émeric Martin devient vice-champion européen, en simple et par équipe. Sa carrière est lancée, son envie décuplée. Depuis, les tournois et les médailles s'enchaînent. Dès ses premiers jeux, à Sydney, en 2000, le pongiste décroche l'or, puis l'argent, en 2004, à Athènes. Toujours par équipe. À Pékin, en 2008, il est même capitaine de la délégation Handisport. Mais au-delà

des trophées et des médailles, il retient l'évolution du regard des autres qui permet d'accepter son handicap.

« *Lorsqu'ils ne le voient plus, où ne te parlent plus comme à un handicapé, alors tu as gagné.* »

Conseiller municipal, conseiller communautaire, président de la Bayard tennis de table

En 2001, il est sur la liste des municipales menée par Pierre Pavis. « *J'étais parmi les derniers. Mais plusieurs désistements m'ont amené à siéger au conseil municipal et à devenir conseiller communautaire.* ». Il avoue que son investissement n'a pas été très important. « *J'étais trop jeune et totalement investi dans le tennis de table.* ». En 1998, il prend la présidence de la Bayard d'Argentan tennis de table. « *Avec 5 équipes en national, dont une féminine, nous sommes un des clubs français les plus importants. Le titre de champion de France 2012 en Pro B confirme l'importance du club.* ». Bien sûr, il n'oublie pas la section handicapée et ses 11 joueurs et joueuses dont l'équipe a décroché le titre de champions de France en 2011 et vice-champions de France en 2012. Mais il ne tient pas à faire de cette section une catégorie à part. « *Si les compétitions sont séparées, les entraînements sont communs. Les valides jouent avec les handicapés. Moi je m'entraîne aussi avec les valides.* ».

« M'investir dans la vie locale »

Grâce à une disponibilité accordée par son employeur, Émeric Martin se consacre à la préparation des jeux paralympiques. « *Même si cela sera très dur, je convoite la médaille d'or en individuel.* » La seule distinction qui lui manque. « *Je me suis toujours fixé des objectifs. C'est la meilleure manière de me donner les moyens pour les atteindre.* ». Après ? « *Tant que le plaisir sera là, je continuerai. Je regarde déjà les Jeux de Rio en 2016.* ». Mais une chose est sûre, Émeric Martin compte s'investir dans la vie locale, notamment sur tout ce qui concerne l'accessibilité en ville. « *La ville et l'agglomération progressent dans ce domaine. Les bâtiments publics sont aux normes, les trottoirs plus larges, les places*

de parking pour handicapés sont mieux respectées. Les gens ont toujours peur de ce qu'ils ne connaissent pas. Mais les choses évoluent dans le bon sens. » À confirmer donc.



Repères

Émeric Martin est né le 26 juin 1973 à Lisieux. Mais c'est à Vimoutiers puis à Argentan qu'il a passé son enfance et réalisé son parcours scolaire. Aujourd'hui, il habite Argentan avec sa femme et sa petite fille de deux ans. Conseiller commercial à EDF auprès des collectivités territoriales, il travaille principalement sur Alençon et Caen.

Un palmarès sportif impressionnant :

- 25 titres de champion de France (individuel, double hommes et double mixte),
- 69 médailles à l'international dont :
 - 2010 – Médaille d'or par équipe (Championnats du Monde, Corée du Sud)
 - 2009 – Médaille d'or par équipe et en individuel (Championnats d'Europe, Italie)
 - 2008 – Médaille de bronze par équipe (Jeux paralympiques de Pékin)
 - 2005 – Médaille d'argent par équipe (Championnats d'Europe, Italie)
 - 2004 – Médaille d'argent par équipe (Jeux paralympiques d'Athènes)
 - 2003 – Médaille d'or par équipe et en individuel (Championnats d'Europe, Croatie)

CULTURE

Dix ans d'éducation populaire à l'art contemporain

© Sarah Robine



Ernest Pignon-Ernest.

© Serge Bramly



Bettina Rheims.



Gérard Fromanger.

© Mirela Popa



Gérard Garouste.

© Ianna Andrićević



Gilles Aillaud.

© Harald Gottschalk



Robert Combas.



Titouan Lamazou.

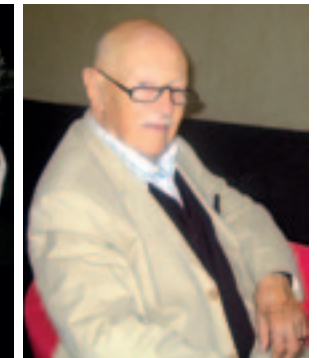


Vladimir Velickovic.

© Elisabeth Alimi



Valerio Adami.



Willy Ronis.

Chaque été, depuis dix ans, la Médiathèque du pays d'Argentan accueille des artistes de renommée internationale invités par Michel Onfray. Depuis le 7 juillet, ils sont réunis pour une grande rétrospective.

L'histoire commence en 2002 avec le peintre serbe Vladimir Velickovic. Année après année, les expositions se suivent et ne se ressemblent pas. 2003, le dessinateur Ernest Pignon-Ernest. 2004, le peintre Gilles Aillaud. 2005, la photographe Bettina Rheims. 2006, Gérard Fromanger. 2007, Willy Ronis. 2008, Valerio Adami. 2009, Gérard Garouste. 2010, Titouan Lamazou. 2011, Robert Combas. Contemporains, ils s'inscrivent déjà dans l'histoire de l'art. Un homme les a réunis : Michel Onfray.

Depuis 10 ans, l'écrivain philosophe d'Argentan prête sa notoriété et sa plume pour ce projet d'éducation populaire. Comme il a créé l'Université populaire à Caen et l'Université populaire du goût à Argentan, pour rendre la culture accessible à tous, il a souhaité mettre l'art à la portée de tous les publics. Ainsi, chaque année, il propose à un artiste de venir

exposer à la médiathèque durant l'été. Chaque fois, l'artiste vient rencontrer le public. En retour, Michel Onfray signe un texte sur chacun d'eux. Une belle histoire, faite de partage et de générosité, qui a laissé des souvenirs extraordinaires. Comme ce jour où Robert Combas improvisa une visite commentée de ses peintures avec le public venu au vernissage. Ou encore, la rencontre chaleureuse entre les photographes amateurs de la région et leur mentor, Willy Ronis, quelques mois avant sa disparition.

Un « extraordinaire privilège »

Pour réunir ce casting exceptionnel, Michel Onfray s'est en partie appuyé sur le réseau des éditions Galilée, dans laquelle il a publié une vingtaine de livres. Son envie de faire partager ses amis au public argentanais a fait le reste. « *J'ai rencontré Willy Ronis à une Fête de l'Humanité avec Régis Debray. J'avais soutenu Bettina Rheims, au moment où les catholiques s'étaient déchaînés contre l'une de ses expositions. Gérard Fromanger est un vieil ami et j'avais envie d'exposer des artistes dont j'aime le travail et que j'ai sollicités personnellement comme Gérard Garouste ou Robert Combas* », confie-t-il.

Tous ont accepté de venir bénévolement à Argentan alors qu'ils sont sollicités sur la planète

entière. « *C'est un extraordinaire privilège, s'enthousiasme Jacques Gréard, vice-président de la CDC, en charge des équipements communautaires. Chaque exposition a été une aventure passionnante, pour la médiathèque comme pour les Argentanais.* » En juillet et août 2010, 6 000 personnes étaient venues découvrir les œuvres de Titouan Lamazou. Pour fêter une décennie d'éducation populaire à l'art contemporain, il fallait marquer le coup. Michel Onfray a proposé à tous les artistes de revenir avec une ou plusieurs œuvres. « *Tous ont vivement accepté, y compris les ayants-droits de Willy Ronis et Gilles Aillaud, disparus depuis.* » Plusieurs d'entre eux sont venus au vernissage, le 6 juillet. On y croisait même l'artiste Ben. Il s'est dit qu'il serait peut-être l'invité de 2013... L'aventure continue.

Pratique

Exposition jusqu'au 29 septembre

Horaires d'ouverture:

Mardi – mercredi : 10h à 18h30

Judi – vendredi : 13h30 à 18h30

Samedi : 10h à 18h (Fermeture à 16h en juillet et août)

Horaires d'ouverture du 15 juillet au 14 août:

Mardi – mercredi : 10h à 12h30 et 13h30 à 17h

Judi – vendredi : 13h30 à 17h

Samedi : 10h à 16h

ÉCONOMIE

Début des travaux d'Actival d'Orne 2

Alors que la zone d'Actival d'Orne 1 se remplit régulièrement depuis 2009, la CDC installe les réseaux de la zone d'Actival d'Orne 2 et se prépare à accueillir la plateforme d'Agrial.

Les premiers coups de pioches ont été donnés sur la zone Actival d'Orne 2, le 25 juin. Réseaux d'assainissement, de gaz, d'eau potable, la fibre optique et le téléphone seront installés sur cette zone de 50 hectares, pour septembre. Réservée aux activités de logistique, elle accueillera, dès la rentrée, la société Agrial qui y débutera ses travaux afin d'installer sa plateforme logistique pour le printemps prochain. « Une soixantaine d'emplois seront alors créés, précise Thierry Lemaire d'Agrial. Les recrutements se feront courant 2013 par le biais des acteurs locaux. »

Actival d'Orne 1 sur la bonne pente

« La zone d'Actival d'Orne 2 s'inscrit dans la continuité de la zone d'Actival d'Orne 1, explique Rémy Picard, vice-président en charge de l'emploi et du développement économique. Cette dernière accueille régulièrement de nouvelles entreprises depuis 2008. » Cinq d'entre elles sont aujourd'hui implantées sur cette zone dont un artisan peintre, un grossiste en peinture, une enseigne de motoculture de loisirs, un restaurant ainsi que le concessionnaire autoroutier. « Nous avons un bon taux de remplissage, confirme Sophie Baratin chargée de la

commercialisation pour la Shéma (Société Hérouvilaise d'Économie Mixte d'Aménagement). L'arrivée de l'autoroute a réellement suscité un intérêt nouveau pour le secteur d'Argentan. Il faut également noter que nous avons, sur cette zone, bon nombre d'entreprises qui ne sont pas de la région. » S'il reste

aujourd'hui 18 hectares de disponibles, plusieurs projets sont en passe d'émerger. « Une enseigne de location de matériel de travaux publics sera livrée à l'été, ainsi qu'un projet d'hôtellerie. D'autres projets liés aux services à la zone arriveront également plus tard », conclut-elle.



L'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) a mis à jour une ferme du 1^{er} siècle après J.-C. notamment, sur la zone Actival d'Orne 2, au cours des fouilles préventives nécessaires pour lever toute contrainte archéologique en vue de la réalisation de son aménagement.

LOGEMENT

Saint-Michel : bientôt la fin des travaux

Après cinq ans de travaux, le quartier Saint-Michel s'affiche d'ores et déjà sous un jour nouveau. Reste la construction d'un immeuble et quelques finitions.



Square arboré créé par la CDC et comprenant un amphithéâtre à ciel ouvert.

Façades lumineuses, aires de jeux et de repos pimpantes... Le nouveau visage du quartier Saint-Michel s'affiche dans son état quasi-définitif. Reste des travaux d'effacement de réseaux dans la rue du Val d'Orne, sous maîtrise d'ouvrage conjointe de la ville et de la CDC. « Leur réalisation est prévue pour l'année prochaine car cette année nous venons tout juste d'intervenir sur la rue du Maréchal Lyautey », explique Jean-Louis Carpentier, Vice-président en charge de l'urbanisme et du logement. À venir également en 2013, les 20 maisons de la Foncière logement. Au total, ce quartier qui compte aujourd'hui 2400 habitants aura vu la construction de 137 logements et la réhabilitation de 532, pour 300 démolitions. Coût total des travaux : 32 millions d'euros pour une participation de la CDC de 4,3 millions. « La CDC a financé, avec cette enveloppe, des subventions aux bailleurs et les interventions sur l'espace public », précise Jean-Louis Carpentier. Un plan stratégique local, signé avec l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine), pérenniser certaines actions, comme l'obligation de recruter du personnel en insertion, appelée clause d'insertion dans les marchés publics, et la Gestion Urbaine de Proximité (programme qui regroupe des actions pour améliorer le cadre de vie des habitants).

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Pour un développement



Compétente en matière d'urbanisme, la CDC va mettre en place un Plan Local d'Urbanisme intercommunal qui fixe les règles de la construction et de l'usage des sols sur son territoire.

La Communauté de Communes du Pays d'Argentan va élaborer et mettre en œuvre un Plan Local d'Urbanisme intercommunal d'ici 2015. Un outil stratégique pour une évolution équilibrée du territoire.

6

Trois ans. C'est le temps nécessaire à la Communauté de Communes (CDC) du Pays d'Argentan pour élaborer son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Plusieurs réunions d'information dans les communes de la CDC ont été organisées, au sein de chaque conseil municipal,

pour présenter les enjeux et les objectifs de la démarche. La décision a été prise lors du conseil communautaire du 5 juin dernier.

Plus qu'un simple document d'urbanisme, le PLUi est avant tout un outil de planification et de développement du territoire, dont la mise en œuvre est d'ailleurs largement encouragée par le Grenelle 2 (lire l'encadré). « *Le PLUi va nous permettre de planifier le développement urbain pour les 10 à 15 ans à venir* », souligne Laurent Beauvais, le président de la CDC.

Cohérence du développement urbain et des pratiques

Jusqu'à présent, les onze communes de la CDC ne disposaient pas toutes d'un document d'urbanisme (voir carte). Certaines, se sont dotées d'un

Plan Local d'Urbanisme (PLU), d'autres disposent encore d'un Plan d'Occupation des Sols (POS)⁽⁶⁾, tandis que les plus petites n'en avaient aucun. Avec le PLUi, l'ensemble des communes du territoire disposera du même outil et des mêmes règles d'urbanisme. Il permettra ainsi un développement plus harmonieux et plus équilibré, d'autant que le PLUi prend en compte l'ensemble des politiques du territoire (économie, transports, environnement, etc.). « *Ce document unique est indispensable à la CDC pour mettre en cohérence les différentes politiques engagées en matière de transports, d'habitat, de développement économique, d'équipements ou encore de préservation de l'environnement* », poursuit le président de la CDC.

Il s'agit donc d'un outil de développement durable

à l'échelle du territoire



Avec le PLUi, la CDC peut adapter ses règles d'urbanisme aux nouvelles formes d'habitat et aux nouvelles normes de performance énergétique.

pourquoi, j'ai tenu à une large concertation explique Laurent Beauvais. Plusieurs réunions publiques seront ainsi organisées à chaque étape de sa constitution ». La CDC souhaite que le PLUi soit approuvé à l'été 2015. Evolutif, il sera ensuite révisé régulièrement.

⁽¹⁾ Le Plan d'occupation des sols a été remplacé par le PLU en 2000. Quand un POS est révisé, il devient PLU.

Jusqu'à présent, les communes de la CDC ne disposaient pas toutes d'un document d'urbanisme. La mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal va amener plus de cohérence dans le développement urbain du territoire. Objectifs : lutter contre l'étalement urbain et limiter l'urbanisation en périphérie.

permettant de veiller au maintien de l'équilibre entre ville et campagne. Il permet un développement structuré des bourgs et des hameaux, de lutter contre l'étalement urbain, ou encore, de préserver les besoins (présents et futurs) en surfaces agricoles. « Avec le PLUi, la CDC va également pouvoir adapter ses règles d'urbanisme aux nouvelles formes d'habitat (toiture terrasse, maison bois, par exemple) et aux nouvelles normes de performance énergétique (bâtiment basse consommation), ce que, paradoxalement, les documents d'urbanisme de certaines communes de la CDC ne permettent

pas aujourd'hui », explique Jean-Louis Carpentier, Vice-président en charge de l'urbanisme et du logement.

Plusieurs étapes sont nécessaires pour son élaboration et sa mise en œuvre

D'ici à la fin de l'année, la CDC va recruter un bureau d'études spécialisé pour l'accompagner dans cette démarche. Première étape : l'élaboration d'un rapport de présentation, composé d'un diagnostic du territoire et d'une étude environnementale. « Il s'agit d'un état des lieux général du territoire dans tous les domaines », précise Jean-Louis Carpentier.

Deuxième étape avec la constitution du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Ce texte définit les grands enjeux et les grandes orientations du PLUi. Ils trouveront ensuite leur traduction concrète au cours de la troisième étape, le zonage et règlement. Le PLUi définira alors, très précisément la destination des différents secteurs du territoire : zones agricoles, zones destinées à accueillir de nouveaux logements, des activités économiques, etc. Une fois le PLUi rédigé et arrêté, une enquête publique, d'une durée d'un mois, sera lancée afin de consulter les habitants. « C'est

LE PLUi, UN OUTIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

En réalisant son Plan Local d'Urbanisme intercommunal, la Communauté de Communes du Pays d'Argentan va remplir l'un des objectifs qu'elle s'était fixée dans le cadre de son Agenda 21 : la mise en place d'une politique d'urbanisme à l'échelle du territoire. Largement encouragé par la loi du Grenelle 2, le PLUi est en effet un outil de développement durable. En programmant l'aménagement futur du territoire sur le moyen-long terme, il permet de lutter contre le mitage ou l'étalement urbain et de préserver les zones agricoles ou sensibles.



- Commune dotée d'un POS.
- Commune dotée d'un PLU.
- Commune non dotée d'un document d'urbanisme.

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Trois nouvelles communes bientôt raccordées au réseau

Dans la continuité des engagements pris lors de l'adoption du schéma d'assainissement de son territoire, la Communauté de Communes va réaliser le réseau d'assainissement collectif des communes d'Aunou-le-Faucon, Juvigny-sur-Orne et Saint-Loyer-des-champs⁽¹⁾.

Après Fontenai-sur-Orne, en 2011, il s'agit de la 2^e tranche du programme. Elle concerne les habitants des bourgs d'Aunou-le-Faucon, Saint-Loyer-des-Champs et Juvigny-sur-Orne. 14 km de canalisations et 7 postes de refoulement sont nécessaires pour permettre à 318 logements, représentant 785 équivalents/habitants, de se raccorder au tout-à-l'égout. Ce nouveau réseau sera relié à celui existant d'Argentan et donc à la station d'épuration de Beaulieu. Cette solution technique a été retenue plutôt que de créer des stations d'épuration individuelles qui représentaient un coût légèrement inférieur en investissement mais une dépense annuelle beaucoup plus importante en fonctionnement. De plus, cette solution présente un certain intérêt environnemental en évitant de



Après Fontenai-sur-Orne, l'an dernier, l'assainissement collectif arrive à Aunou-le-Faucon, Juvigny-sur-Orne et Saint-Loyer-des-Champs.

créer de nouvelles installations génératrices de dépenses d'énergie supplémentaires et en optimisant le rendement de la station d'épuration existante.

⁽¹⁾ Cette opération d'un montant global de 1,8 M€ est subventionnée à hauteur de 35 % par l'Agence de l'Eau Seine Normandie et de 25 % par le Conseil général de l'Orne qui sont des partenaires attentifs de ces opérations.



Un programme jusqu'en 2015

Adopté en juillet 2008, le schéma intercommunal d'assainissement collectif prévoit de relier, d'ici à 2015, 500 nouvelles habitations à la station d'épuration du Grand Beaulieu à Argentan.

Le programme concerne six communes :

- Fontenai (2011)
- Aunou, Juvigny et Saint-Loyer des Champs (2012)
- Sévigny (2013)
- Sai (2014-2015).

Il représente un investissement de 4 M€ pour la CdC, subventionné par l'Agence de l'Eau Seine Normandie et le Conseil général de l'Orne.

Six mois de travaux

À ce jour, après avoir réalisé la procédure d'appel d'offres réglementaires, les entreprises ont été choisies. Les travaux débiteront courant du mois de septembre pour une durée 6 mois. « *Malgré tout le soin apporté par les entreprises pour minimiser la gêne aux riverains, cette période peut être difficile pour eux aussi. Afin que chacun soit bien informé de la méthode qui va être mise en œuvre, une réunion publique va être organisée avant le début des travaux en présence de tous les intervenants (élus et techniciens de la CDC, maître d'œuvre, entreprises et exploitant du réseau)* » indique Jean-Kléber Picot, vice-président de la CDC chargé des travaux. « *Ainsi, les interlocuteurs, tant techniques qu'administratifs, seront connus de tous et les relations ne pourront que mieux s'en porter pendant toute la durée du chantier. Cette réunion permettra également d'informer les futurs abonnés sur les modalités techniques et financières du branchement de leur habitation au réseau public. Aucune question ne sera laissée sans réponse* ». Cette opération importante participe au confort des habitants des communes et à l'amélioration de leur environnement.

+ d'infos

CDC du Pays d'Argentan : 02 33 12 25 25

Expresso

Le centre aquatique forme des sauveteurs



Le saviez-vous ? Le Centre aquatique du Pays d'Argentan est centre de formation pour le brevet national de sécurité et de sauvetage (BNSSA). Chaque année, durant les vacances de février et de Pâques, une quinzaine de candidats viennent y passer les épreuves de sauvetage en bassin et de secours aux personnes en milieu aquatique. Le diplôme, qui s'adresse à toute personne de 17 ans et plus, disposant déjà d'un bon niveau en natation, est obligatoire pour les surveillants de piscines ou de plages, les assistants des maîtres nageurs sauveteurs ou encore les éducateurs sportifs des activités de la natation. Il doit être révisé tous les cinq ans. La Région peut prendre en charge une partie du coût de la formation. Renseignements au 02 33 12 15 45.



Le tour des communes

Contacts et horaires des permanences en mairie

ARGENTAN
Mairie
Place du Docteur Couinaud
BP 205 – 61201 Argentan Cedex
Tél. : 02 33 36 40 00 / Fax : 02 33 36 52 07
Courriel : mairie@argentan.fr
Site : www.argentan.fr
PERMANENCES : Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.

BAILLEUIL
Mairie
La Croix – 61160 Bailleul – Tél. : 02 33 67 03 51 – Fax : 02 33 35 03 12
Courriel : commune-de-bailleul@wanadoo.fr
PERMANENCE : Lundi matin sur rendez-vous de 10h30 à 12h.

SÉVIGNY
Mairie
Le Bourg – 61200 Sévigny – Tél. / Fax : 02 33 39 13 37
Courriel : mairie.sevigny@wanadoo.fr
PERMANENCE : Vendredi après 18h sur rendez-vous.

SAL
Mairie
Rue Roger Bénacé
61200 Sai
Tél./Fax : 02 33 36 05 90
PERMANENCES : Le mercredi de 18h à 18h30 ou sur rendez-vous.

AUNOU LE FAUCON
Mairie
« La Quittance », 61200 Aunou le Faucon
Tél. : 02 33 67 02 51 – Fax : 02 33 67 05 55
Courriel : aunou-le-faucon@nordnet.fr
PERMANENCES : Mardi de 14h30 à 18h30 et le jeudi de 9h à 12h.

JUVIGNY-SUR-ORNE
Mairie
61200 Juvigny-sur-Orne
Tél. : 02 33 35 70 90
PERMANENCE : Lundi de 18h30 à 19h30

SARCEAUX
Mairie
1, rue Montier, 61200 Sarceaux
Tél. : 02 33 67 15 91
Fax : 02 33 36 87 19
Courriel : mairie.sarceaux@wanadoo.fr
PERMANENCES : Sur rendez-vous, prendre contact au secrétariat.

SAINT-LOYER-DES-CHAMPS
Mairie
Le Bourg – 61570 Saint Loyer des Champs
Tél. : 02 33 67 65 39 – Fax : 02 33 67 60 02
Courriel : Mairie-de-st-loyer-des-champs@wanadoo.fr
PERMANENCES : Lundi de 11h à 12h et les mardi, vendredi et samedi de 10h30 à 12h.

MARCEI
Mairie
61570 Marcei – Tél./Fax : 02 33 35 31 27
Courriel : mairie-marcel@wanadoo.fr
PERMANENCES : Mardi de 18h à 19h et le vendredi de 11h à 12h.

ST CHRISTOPHE-LE-JAJOLET
Mairie
Le Bourg – Tél. : 02 33 35 34 28 – Fax : 02 33 39 59 03
61570 Saint Christophe-le-Jajolet
Courriel : st-christophe-le-jajolet-mairie@wanadoo.fr
PERMANENCES : Mercredi de 18h à 19h et le vendredi de 14h à 18h30

FONTENAI-SUR-ORNE
Mairie
Le Bourg, 61200 Fontenai-sur-Orne
Tél. : 02 33 67 62 82
Courriel : mairie.fontenaisurorne@wanadoo.fr
PERMANENCES : Mardi de 16h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h.

JARDIN SECRET

Saint-Christophe-le-Jajolet

Le Haras de Sassy aux petits soins des chevaux

De l'élevage à la remise en forme, il n'y a qu'un pas. C'est le pari que ce sont fixés, il y a maintenant 8 ans, Céline et Jean-Yves Lhéréty, propriétaires du haras de Sassy.

Le haras de Sassy n'est pas un haras comme les autres... Il est le seul, en France, à disposer d'un centre de kinébalnéothérapie équine. « Au départ, le centre de remise en forme a été pensé pour les étalons. L'idée consistait à leur maintenir une activité pendant les périodes de saillie et avant de repartir à l'entraînement », explique Jean-Yves Lhéréty, propriétaire du Haras. Très vite le concept a évolué. Aujourd'hui, les chevaux viennent en cure pour se ressourcer après une course, une saison difficile, un traumatisme. L'essentiel des soins est à destination des chevaux convalescents qui viennent, pendant un mois, profiter des bénéfices de l'eau afin de se remuscler en douceur. Mais le haras n'en oublie ses missions de base. Spécialisé dans l'élevage et la reproduction de trotteurs, il est principalement centre d'insémination. En 2012, 900 juments ont été inséminées. Chaque année, 35 poulains sont présentés lors des prestigieuses ventes de Deauville.

Renseignements :

Céline et Jean-Yves Lhéréty 02.33.36.79.39



Comment faire une demande de logement ?



La Communauté de Communes instruit les demandes d'attribution de logements locatifs des bailleurs sociaux présents sur son territoire. Pour ce faire, il faut remplir une demande d'attribution de logement. Les dossiers sont à retirer à l'accueil de la CDC. Il doit être rempli et accompagné des deux derniers avis d'imposition, un justificatif des revenus du ménage (bulletins de salaires, pensions de retraite, etc.), justificatif des prestations familiales (CAF, MSA), de pensions alimentaires, attestation de mise à jour du loyer actuel, copie de la carte d'identité ou livret de famille, du titre de séjour pour les étrangers.

Le service Logement de la CDC se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions : **Maison des Entreprises et des Territoires, 12 route de Sées – Argentan** Tél. 02 33 12 25 25

> **Ouvert au public (sans rendez-vous) du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.**

Infos et téléchargements sur www.argentan.fr rubrique vie quotidienne, puis logement.

Une question sur le domaine public ?

Vous repérez un problème de voirie, d'éclairage, vous pouvez contacter le service voirie.

Adresse : 12 route de Sées, BP 220, 61203 Argentan Cedex.
Tél. : 02 33 12 25 25
Courriel : informations-cdc@cc-argentan.fr

> **Horaires : Lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.**



Nouveaux habitants

En se faisant connaître à la Communauté de Communes, et sur présentation de justificatifs de domicile (ancien et actuel), les nouveaux habitants qui s'installent dans l'une des communes du territoire, se voient offrir un abonnement de trois mois à la Médiathèque et un carnet de dix entrées au Centre aquatique.

Bureaux des permanences

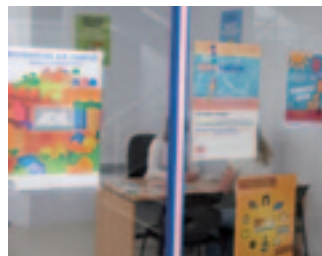
(rez-de-chaussée de la Maison des entreprises et des territoires)

Info Énergie

Conseil lié à l'énergie dans l'habitat (installation de chauffage plus économique, écomatériaux, énergies renouvelables, aides financières...).

> **Renseignements au 02 33 31 48 60 et sur rendez-vous le 1^{er} jeudi du mois de 9h à 12h et le 3^e jeudi du mois de 14h à 17h.**

ADIL (Agence Départementale d'Informations sur le Logement)



Vous cherchez à construire, acheter, vendre, louer, faire des travaux ; l'ADIL vous propose un conseil complet sur le logement (caution, litiges, prêts...).

> **Renseignements au 02 33 32 94 76**
Permanence sans rendez-vous le 1^{er} mardi du mois de 10h à 12h et sur rendez-vous le 3^e jeudi du mois de 14h à 17h.

CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement)

Conseils architecturaux aux particuliers.

> **Renseignements au 02 33 26 14 14 et sur rendez-vous 1 mardi par mois.**

Bureau de l'OPAH

Bureau de l'ARIM des Pays normands (rez-de-chaussée de la Maison des entreprises et des territoires)

Informations sur l'OPAH, constitution de dossier...

> **Renseignements et rendez-vous au 0800 77 22 44 (prix d'un appel local) et le lundi après-midi sans rendez-vous de 14h30 à 17h30.**

> **Courriel : contact@pactarim.fr**



Demande de renseignements OPAH du Pays d'Argentan

Je suis propriétaire et je souhaite obtenir des informations pour :

- 1 - Un logement que j'occupe
- 2 - Un logement que je loue ou souhaite louer

Mes coordonnées

Nom.....
Prénom.....
Adresse.....
.....
Téléphone.....

Adresse du logement concerné par les travaux ⁽¹⁾

.....
.....

(1) si différente de l'adresse personnelle

Coupon réponse à renvoyer à : ARIM des Pays Normands, 8 Boulevard Weygand – 14053 Caen Cedex 4

Extension, ravalement... où faire vos démarches ?

Construction, extension, ravalement, fenêtres de toit, clôture... Pour tous vos travaux, vous devez demander un permis de construire ou faire une déclaration préalable. La Communauté de Communes du Pays d'Argentan vous accompagne dans vos démarches et instruit votre dossier.

Dans quels cas remplir une déclaration préalable ?

Pour les travaux de ravalement, pour les modifications de l'aspect extérieur de votre logement, pour les nouvelles constructions ou extensions d'une surface inférieure à 20 m², pour les extensions de construction existante inférieure à 40 m² situées en zones urbaines d'un PLU.

Dans quels cas demander un permis de construire ?

Pour les constructions et extensions de plus de 20 m². Pour les extensions de plus de 40 m² d'une construction existante située en zones urbaines d'un PLU, pour les extensions de 20 m² à 40 m²

d'une construction existante située en zones urbaines des PLU lorsque le recours à l'architecte est obligatoire (surface totale > 170 m²). Pour les changements de destination avec modification de la structure porteuse.

Pendant et après les travaux...

Lorsque les travaux commencent, une déclaration d'ouverture de chantier doit être déposée. Lorsqu'ils sont terminés, une déclaration attestant de l'achèvement et de la conformité des travaux doit être faite.

Le service Urbanisme de la CDC se tient à votre disposition pour toutes vos questions :

Maison des Entreprises et des Territoires
12 route de Sées – Argentan
Tél. 02 33 12 25 25
Courriel : urbanisme@cc-argentan.fr

> **Ouvert au public (sans rendez-vous) du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30. Infos et téléchargements sur www.argentan.fr rubrique vie quotidienne, puis urbanisme.**

Sur les lieux

Grand angle

CENTRE AQUATIQUE DU PAYS D'ARGENTAN

12 heures de natation

Le Centre aquatique a organisé en partenariat avec l'Olympique de natation, le Triathlon 61 et la Section argentanaise subaquatique, les 12 heures de natation, le samedi 12 mai dernier.

Les 163 nageurs ayant participé à l'épreuve ont parcouru 554 km. Les différents lauréats ont reçu leurs prix des mains de Jacques Gréard, vice-président de la Communauté de Communes, en présence de Christophe Blondel, responsable du Centre aquatique.



CONSERVATOIRE INTERCOMMUNAL DE MUSIQUE, DANSE ET THÉÂTRE DU PAYS D'ARGENTAN



Un événement incontournable

Salle comble. La « Rencontre des Orchestres Juniors », du 24 juin dernier, au Quai des Arts, a rassemblé 97 jeunes musiciens ornais des orchestres de l'Aigle, d'Argentan, de Flers, de Mortagne-au-Perche et de Sées. Les élèves des classes de danse et de percussions africaines, encadrés par Juliette Page et François Macé, ont emporté les spectateurs vers d'autres rivages grâce à leurs rythmes festifs. L'événement a pris un nouvel élan et devient désormais incontournable.

MÉDIATHÈQUE FRANÇOIS MITTERRAND



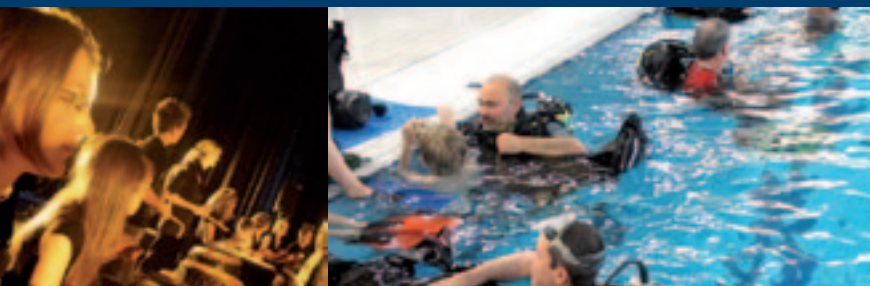
Hommage aux jouets anciens

L'exposition de « jouets de grands-pères » proposée par l'ethnologue Christine Armangaud a été très fréquentée, surtout par les familles. La scientifique a rassemblé des jouets « de trois fois rien », modestes et astucieux, que des anciens bricolaient eux-mêmes autrefois au fil des saisons, avec leur couteau de poche. Cet hommage aux savoir-faire ancestraux de cette génération disparue, à des objets populaires trop méconnus, parfois même totalement oubliés, a permis des échanges entre générations. Les expositions qui font référence au passé prennent toujours une dimension affective et permettent des échanges entre générations.



La science derrière les jouets

Dans le cadre de l'exposition « jouets de grands-pères », des animateurs de l'association Les P'tits Débrouillards de Normandie ont proposé, pendant la matinée du mercredi 23 mai, une animation de rue ludique autour du jouet et de ses aspects techniques et scientifiques. Les enfants du quartier des Provinces ont pu découvrir que derrière la magie des jeux se cachaient des phénomènes scientifiques amusants à démasquer.



CENTRE AQUATIQUE DU PAYS D'ARGENTAN

NOUVEAUX TARIFS

À PARTIR DU 3 SEPTEMBRE 2012

	Tarif général	Tarif CDC
Enfants de 0 à 3 ans De 4 à 16 ans À partir de 17 ans	Gratuit 3,90 € 6 €	Gratuit 2,50 € 3,90 €
Carte abonnement 12 entrées : Enfants de 6 à 16 ans Adultes à partir de 17 ans	41,40 € 62,10 €	23 € 36,42 €
1 leçon + 1 entrée : Enfants de 6 à 16 ans Adultes à partir de 17 ans	13,80 € 17,25 €	9,40 € 10,80 €
12 leçons collectives + 12 entrées : Enfants de 6 à 16 ans Adultes à partir de 17 ans	137,65 € 156,15 €	89,95 € 103,35 €
Aquabike Aquabike + piscine	6 € 9,50 €	4,50 € 7 €
Aquathèmes - 1 séance	6,30 €	5,10 €
Centre de loisirs : Par enfant et par encadrant	3,55 €	Gratuit
Carte d'abonnement 12 entrées : Réservée aux familles* Enfants de 4 à 16 ans Adultes à partir de 17 ans	30,40 € 47,25 €	19,60 € 29,30 €
Carte d'abonnement 20 Heures	79,80 €	48,50 €
Visiteurs	1,80 €	1,60 €

*Présentation Livret de Famille (2 enfants minimum et de moins de 18 ans)

Pour les activités (aquaphobie, aquajogging, aquasénior, aqualoisir, aquagym, aquanage et aquathèmes) les tarifs sont les suivants :

Carte trimestrielle : tarif CDC : 52,25 euros et tarif général : 78,50 euros

Carte annuelle : tarif CDC : 142,60 euros et tarif général : 215,40 euros

Pour l'activité Aquababy :

Carte de 12 entrées : tarif CDC : 68,25 euros et tarif général : 94,60 euros

Carte annuelle : tarif CDC : 171,60 euros et tarif général : 241,10 euros

Pour les anniversaires (forfait pour huit enfants max) : tarif CDC : 57,10 euros et tarif général : 63 euros

Cet été

Le Centre aquatique accueillera le public tous les jours, du 2 juillet au 2 septembre. Des animations pour les enfants seront proposées tous les mardis et jeudis, de 14h à 16h, et deux tables de Tennis de table seront à disposition du public. Inscription auprès des maîtres nageurs. Fermeture le 14 juillet et le 15 août.

MÉDIATHÈQUE FRANÇOIS MITTERRAND

NOUVEAUX TARIFS

À PARTIR DU 1^{er} SEPTEMBRE 2012

	Tarif général		Tarif CDC	
	Jeunes - Étudiants demandeurs d'emploi	Adultes	Jeunes - Étudiants demandeurs d'emploi	Adultes
Forfait A : 7 livres + 7 revues	13 €	27,40 €	2,30 €	9,50 €
Forfait B : 7 livres + 7 revues + 6 CD + 3 Vidéos + 2 Cédéroms + 3 DVD	28,50 €	42,50 €	18,80 €	23,30 €

Concert

> **Mardi 21 août à 15h**, parc de la Médiathèque Tout public

Vent d'Ouest Klezmer Band

Depuis 2002, le groupe alençonnais Vent d'Ouest Klezmer Band promène son talent et sa bonne humeur de scène en scène, et franchit le pas d'un premier album tout à son image, convivial, sans chi-chi et totalement voué au seul plaisir de partager la musique qu'il affectionne. De ses débuts jazz manouche, le quartet compose aujourd'hui avec la venue de deux nouveaux membres et se nourrit donc de nouvelles influences. Musiques d'Europe centrale et orientale, jazz, klezmer, le répertoire se fait tour à tour caressant et fiévreux, intimiste et enflammé, offrant au public toute la richesse d'un panel coloré et joyeux où ne compte que l'immense bonheur procuré.

CONSERVATOIRE INTERCOMMUNAL DE MUSIQUE, DANSE ET THÉÂTRE DU PAYS D'ARGENTAN

Tarifs trimestriels 2012/2013	Tarif général	Tarif CDC
Tarif A : parcours musical complet Cours d'instrument individuel + formation musicale + pratique collective*	102 €	45 €
Tarif B : cours collectif seul Formation musicale ou chorale ou percussions africaines ou guitare	53 €	23,40 €
Tarif C : découverte Langage musical + cours instrument de 40 mn (réservé aux enfants jusqu'à 10 ans inclus) ou cycle d'initiation instrument + formation musicale	119,40 €	52,80 €
Tarif D : cours individuel seul Cours d'instrument individuel (sans pratique collective)*	212,60 €	93,60 €
Tarif E : 2^e instrument	53 €	23,40 €
Location instrument (selon les disponibilités du parc)	16,20 € par mois	
Danse Danse classique ou danse africaine ou assouplissements	53 €	23,40 €
Théâtre	53 €	23,40 €

Inscription à partir du 27 août. Reprise des cours lundi 10 septembre.

* La préparation à l'orchestre, orchestre junior, ensemble orchestral, orchestre à cordes, chorale enfants, chorale adolescents et chorale adultes sont considérés comme pratiques collectives.